



# PROGRAMME FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

## Les mardis associatifs

En présentiel de 18h à 20h  
A PSA Savoie, à Bassens

les mardis en présentiel  
les jeudis en visio  
2022

### **11/10 : Concevoir des documents de communication attrayants**

Maîtriser les règles pour concevoir un visuel. Présentation de l'outil Canva pour réalisation d'une affiche ou d'un document attrayant (invitation, compte rendu...).

### **18/10 : Comptabilité**

Situer les obligations comptables dans le cadre juridique d'une association et définir leur utilité dans la gestion courante.

### **25/10 : Mobilisation des bénévoles**

Accueillir, recruter, fidéliser, renouveler les bénévoles

### **08/11 : Mieux Collaborer avec les outils numériques**

Prérequis : connaître les bases d'utilisation d'un ordinateur, d'un navigateur internet...

Comprendre les opportunités et les risques liés aux outils numériques, acquérir une démarche pour mettre en place les outils adaptés à son association et faciliter leur appropriation par les bénévoles. Découvrir des outils pour mieux communiquer entre les membres de l'association, travailler plus efficacement ensemble et appréhender les différents types d'outils collaboratifs pour bien les choisir

### **15/11 : Fonction employeur**

Avoir une vision globale de l'organisation et des obligations en matière de droit du travail et de droit social

### **29/11 : Responsabilités**

Comprendre la distinction entre la responsabilité de l'association et celle des dirigeants. Connaître les grands principes de la responsabilité civile, pénale et financière.

### **06/12 : Fiscalité**

Connaître le régime juridique et fiscal des différentes ressources.

# Les jeudis associatifs

En visio de 17h30 à 19h30

## 06/10 : Les fondamentaux des associations

Ce que je sais et ce que je croyais savoir...

Mettre à jour ses connaissances et appréhender les particularités de toutes les activités associatives.

Ex : faut-il obligatoirement 3 personnes pour créer une association : un président, un trésorier et un secrétaire ? la cotisation est-elle obligatoire ? l'AG est-elle obligatoirement publique ? une association peut-elle embaucher un autoentrepreneur ?

## 20/10 : Organisation des statuts et fonctionnement juridique

Maîtriser le fonctionnement des différents organes décisionnaires et remplir les obligations légales et statutaires

## 03/11 : Gouvernance

Comprendre le rôle et les missions de chacun, s'interroger sur le projet associatif, savoir dynamiser l'équipe, déléguer, communiquer...

## 10/11 : Animer des réunions à distance en visioconférence

Présentation des différentes fonctionnalités d'un outil de visioconférence (Zoom)

Bonnes pratiques pour animer une réunion à distance

## 17/11 : Organiser une AG attrayante

Acquérir les outils pour dynamiser votre assemblée générale en valorisant le fonctionnement démocratique

## 24/11 : Mobilisation des bénévoles

Accueillir, recruter, fidéliser, renouveler les bénévoles

## 01/12 : Concevoir des documents de communication attrayants

Maîtriser les règles pour concevoir un visuel. Présentation de l'outil Canva pour réalisation d'une affiche ou d'un document attrayant (invitation, compte rendu...)



Formations à destination de toutes associations (mais aussi porteurs de projets et salariés)

Participation à une ou plusieurs soirées, ou au cycle complet



Formations gratuites financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Inscriptions préalables en ligne, cliquer sur le lien suivant pour accéder au formulaire : <https://forms.gle/Yuomstu7BGTczcVt8>  
Nombre de places limité



crib73@psa-savoie.com - 04 79 33 93 93